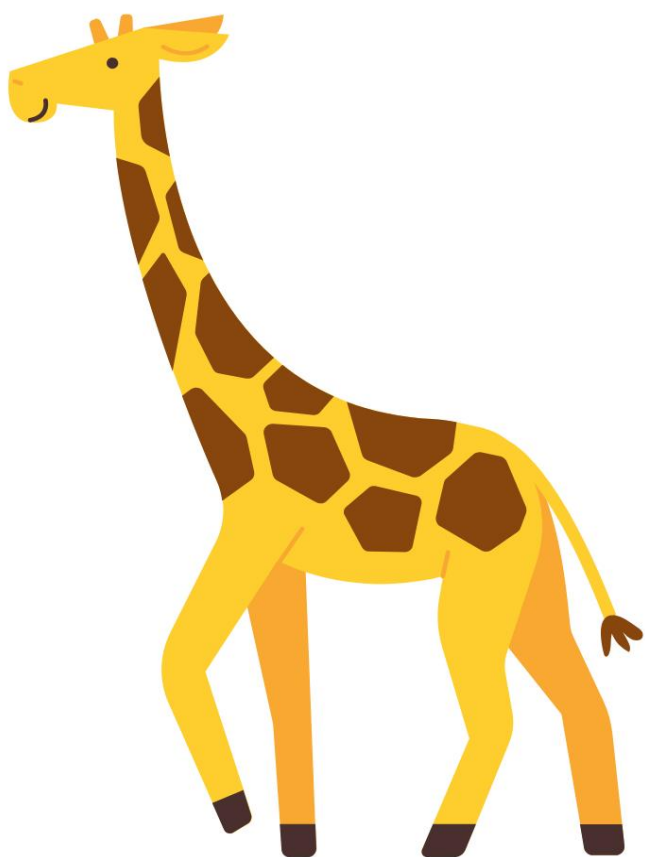




TERRAIN DE JEUX DE BEAUMONT 2023

GUIDE DES PARENTS ET PROGRAMMATION :
SUR LE THÈME DU « SAFARI »



Bienvenue dans le guide des parents!

La suite du guide permettra de répondre à vos interrogations concernant le terrain de jeux. Vous y trouverez toutes les informations pertinentes à propos du fonctionnement, des règles de vie et de la programmation de l'été.

PROGRAMMATION DE L'ÉTÉ 2023

Voici les grandes lignes de la programmation pour la saison estivale 2023.

Thème de l'été

L'été 2023 du TDJ de Beaumont sera sous la thématique du Safari! Les jeunes embarqueront dans les nombreuses épopées du guide touristique Jean Névu afin de découvrir des personnages et des animaux aux mille et une couleurs. Les enfants aideront aussi Jean le guide à relever des défis et franchir des obstacles tout au long de l'été.

En lien avec la thématique respective de la semaine, les jeunes seront amenés à se déguiser en lien avec la thématique et à participer à des grands jeux. Les thématiques et l'horaire des semaines seront publiés sur la page Facebook du TDJ.

Volet apprentissage par le jeu, littératie et numératie

Afin de pallier à la glissade de l'été*, les enfants feront plusieurs activités en lien avec la littératie et la numératie. En effet, plusieurs fois dans l'été nous nous rendrons à la bibliothèque afin de faire la lecture d'un conte aux plus petits et pour permettre un moment de lecture aux plus grands. Par ailleurs, nous ferons plusieurs activités qui permettront l'apprentissage par le jeu. Tout au long de l'été nous proposerons des activités stimulantes aux enfants. Des énigmes, des défis mathématiques ainsi que des activités qui favorisent la littératie sauront soutenir les apprentissages des enfants en plus de les divertir.

**La « glissade de l'été », aussi appelé le recul estival, réfère à la perte des acquis scolaires qui se produit chez les élèves pendant les vacances d'été.*

Volet créatif



Tout au long de l'été, plusieurs activités permettront à votre enfant de développer sa créativité. Plusieurs activités d'improvisation, de mime, de bricolage ainsi que des activités artistiques permettront aux enfants de relever des défis créatifs.



Volet sportif

Au terrain de jeux de Beaumont, on aime bouger! En plus des plusieurs activités qui permettent aux enfants de dépenser leur énergie quotidiennement, chaque semaine un sport sera intégré à la programmation pour



tous les groupes. Nous avons tout ce qu'il faut pour que votre enfant puisse bouger : Baseball, Hockey Cosom, Volleyball, Soccer, Basket, Baignade chaque jour, etc.

Volet intergénérationnel

Nous souhaitons favoriser la relation intergénérationnelle et ferons donc plusieurs activités en collaboration avec le Club de l'Âge d'Or tout au long de l'été. La première activité aura lieu le mardi 5 juillet et nous renouvelerons l'expérience à plusieurs reprises! De plus, les groupes de 10-12 ans auront la chance d'aller animer des activités pour les résidents du manoir du Coteau. Une activité a également été organisée avec le cercle des fermières de la municipalité de Beaumont.



Les sorties

Cet été, les jeunes auront la chance de participer à quatre sorties. Seulement les jeunes inscrits aux semaines correspondant à la tenue de la sortie seront autorisés à participer. Plus détails seront publiés sur la page Facebook du terrain de jeux avant la tenue de la sortie. Voici une liste des sorties pour l'été 2023 :

- ✚ **Bunker de la science** (28 juin 2023) : Plongés dans un univers postapocalyptique, les jeunes auront la chance de participer à des expériences scientifiques sur le thème de la physique et de la chimie. Le départ se fera à 9h30 du parc Vincennes et le retour se fera à 15h.
- ✚ **Musée de la Davie** (5 juillet 2023) : Les jeunes iront visiter le musée naval de la Davie. Ils exploreront les vestiges du chantier naval et en apprendront plus sur l'histoire du quai paquet et du fameux chantier naval Davie de Lévis. Le départ se fera à 9h30 et le retour pour 15h.
- ✚ **Éco-Parc Lac-Etchemin** (26 juillet 2023) : C'est l'heure d'aller se rafraîchir! Les jeunes iront en sortie à l'éco-parc du Lac-Etchemin pour aller jouer dans des glissades d'eau, un lac, des jeux d'eau et même une piscine à vague. Le départ se fera à 9h15 du parc Vincennes et le retour pour 16h.
- ✚ **Grande Plée Bleue** (2 août 2023) : Les jeunes du terrain de jeux iront visiter le site de la Grande Plée Bleue, une tourbière abritant un écosystème dans lequel on retrouve des animaux exclusifs à cet endroit. Le départ se fera à 9h30 et le retour pour 15h.

Activité de fin d'été

À la fin de la dernière journée de terrain de jeux, les jeunes seront invités à rester au camp pour un souper hot-dog et une soirée magique ! Au menu : baignade en soirée, chasse aux moniteurs et feu de camp. Il s'agit d'une activité dans le but de clore l'été et se dire à l'année prochaine!

Ateliers Spécialisés

✚ **Arts du cirque** : Durant l'été 2023, les jeunes du terrain de jeu de Beaumont auront la chance de développer leurs talents circassiens dans le cadre de 5 ateliers offerts par des professionnels du cirque. De plus, à la fin de l'été, un spectacle collaboratif aura lieu et des jeunes du camp de jour auront la chance de vivre une expérience de scène inouïe. Les ateliers comprennent des activités permettant de développer les aptitudes psychomotrices des jeunes par l'entremise des disciplines du cirque telles que la jonglerie, les acrobaties de base, l'acroport, la manipulation et l'équilibre. Les ateliers auront lieu aux dates suivantes :

- 27 juin 2023
- 6 juillet 2023
- 14 juillet 2023
- 17 juillet 2023
- 7 août 2023

Le spectacle aura lieu le 10 août à 19h au parc Vincennes. Toute la population est invitée à venir voir et encourager les jeunes talents du camp de jour.

✚ **Ateliers de langue** : Votre enfant apprendra à parler une autre langue. Au menu, l'arabe, l'espagnol et même le langage des signes.

✚ **Ateliers d'art** : Votre enfant aura la chance de laisser aller sa créativité dans un atelier d'art plastique.

✚ **Ateliers de danse** : Votre enfant pourra s'amuser et faire de l'exercice tout en apprenant une chorégraphie.

✚ **Ateliers de science** : Vos feront des expériences scientifiques simples et sécuritaires afin d'éveiller leur curiosité scientifique.

✚ **Ateliers sportifs** : À Beaumont on bouge! Vos jeunes auront la chance de participer à des ateliers sportifs structurés et dynamiques. Au menu :

- Ateliers de Hockey : Cet atelier de hockey prendra la forme de pratiques de hockey et se finira par un match de Hockey à la fin de l'été. Anthony Lavoie, joueur du Drakkar de Baie-Comeau dans la LHJMQ (Ligue de Hockey Junior Majeure du Québec), animera cet atelier pour les jeunes du camp. Anthony a commencé sa carrière avec les Sénateurs de Bellechasse et a gravi les échelons pour se tailler une place parmi les rangs de l'équipe semi-professionnelle de Baie-Comeau. Nommé joueur humanitaire de l'année au sein de son club, Anthony est très impliqué dans sa communauté et nous sommes chanceux de bénéficier de sa présence cet été.
- Atelier de Cheerleading : Les enfants du camp de jour apprendront les bases du cheerleading, soit l'acroport, la danse et le travail d'équipe.

- Atelier de Softball : Les jeunes du camp bénéficieront d'un atelier d'initiation au Softball donné par nul autre que Mathieu Roy. Mathieu est originaire de Bellechasse et a évolué dans l'association américaine de balle rapide (USA Softball). Il a également fait partie de l'équipe canadienne de Softball.

FONCTIONNEMENT DU TERRAIN DE JEUX

Facebook du Terrain de jeux :



Nous vous invitons à aimer la page Facebook @TDJBeaumont afin de rester à l'affût de toutes nos activités. C'est par là que toutes les communications seront faites au cours de l'été et non par courriel. Si vous n'êtes pas en mesure de suivre la page quotidiennement, mentionnez-le au coordonnateur et il vous enverra les communications par courriel!

Autorisation de publier des photos de vos enfants :

Le Terrain de Jeux de Beaumont souhaite animer sa page Facebook le plus possible, en ce sens nous publierons des photos des activités qui auront lieu chaque semaine. **Nous considérons la réponse que vous avez donnée lors de l'inscription dans SportPlus.**

Procédure d'arrivée et de départ :

Voici les procédures pour le départ et l'arrivée de vos jeunes.

HORAIRE

7 h à 9 h : Accueil des enfants (SDG)

9 h à 16 h : Activités du terrain de jeux

16 h à 18 h : Départ des enfants (SDG)

À la maison

La crème solaire est appliquée.

Votre enfant a son maillot de bain sous ses vêtements. (Même lors des journées fraîches et pluvieuses)
*N'oubliez pas les sous-vêtements dans son sac.

À l'arrivée

Stationner votre véhicule dans le stationnement du Pavillon des loisirs (près de la patinoire).

Aller à l'accueil située au Pavillon des loisirs et identifier votre enfant.

Votre enfant ira porter ses choses dans le chapiteau à l'endroit indiqué pour son groupe et commencera sa journée avec les activités du service de garde.

Au départ en voiture

Stationner votre véhicule dans le stationnement du Pavillon des loisirs (près de la patinoire).

Aller à l'accueil située au Pavillon des loisirs et identifier votre enfant.

Votre enfant sera avisé.

Votre enfant ira chercher ses effets personnels.

Votre enfant vous rejoindra.

Horaire du Terrain de jeux :

Le terrain de jeux (TDJ) commencera ses activités le LUNDI 26 juin 2023 et se terminera le 11 août 2023, soit pour 7 semaines d'activités.

L'horaire régulier du TDJ est de 9h00 à 16h00. À l'extérieur de ces heures, les enfants doivent être inscrits au service de garde (SDG).

Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde ne doivent pas arriver avant 8h45 et devront quitter avant 16h10. Dans le cas contraire, des frais supplémentaires* vous seront facturés.

* Frais supplémentaires de 5.00\$ par tranche de 15 minutes/enfant.

Si vous êtes en retard...

Dès 9h, les moniteurs commencent les activités qu'ils ont planifiées. Ainsi, lorsque vous arrivez au terrain de jeux et que les activités sont commencées, il est de votre responsabilité d'aller porter votre enfant à son groupe respectif.

Service de garde :

Les heures du service de garde sont de **7h00 à 9h00** et de **16h00 à 18h00**. Les activités se terminent donc à 18h00 et nous souhaitons votre collaboration pour respecter cet horaire. Sachez que nous resterons toujours sur place avec l'enfant dont le parent est en retard. Toutefois, **des frais de 5.00\$/enfant du 15 minutes vous seront demandés.** (Payables sur place et immédiatement).

*Dans le cas où vous auriez besoin du service de garde de façon exceptionnelle des coûts de;

- 20.00\$ par enfant pour un dépannage au service de garde

Départ à vélo :

Si votre enfant quitte en vélo seul à la fin de la journée, il faudra envoyer un courriel à c.fraserlaflamme@hotmail.com pour l'autoriser. Vous pouvez le faire dès maintenant en mentionnant le nom de votre enfant ainsi que l'heure à laquelle il est autorisé à quitter. Nous ne pourrions pas laisser quitter un enfant seul sans autorisation écrite.



Contenu du sac à dos :

Chaque matin, votre enfant arrivera avec son sac à dos et sa boîte à lunch. Voici une liste des effets personnels dont il aura besoin :

- ✚ Bouteille d'eau!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!! (Elle pourra être remplie dans la journée).
- ✚ Sous-vêtements (pour mettre après la piscine)
- ✚ Serviette
- ✚ Crème solaire
- ✚ Flotteurs (au besoin)
- ✚ Sandale (au fleuve votre enfant doit avoir ses sandales pour aller dans l'eau)
- ✚ Souliers fermés (pour que votre enfant puisse participer aux activités sportives)
- ✚ Lunch froid

- ✚ 2 collations (ou plus 😊)
- ✚ Chapeau/Casquette
- ✚ Vêtements de rechange

La température :

Nous avons la chance d'avoir un beau terrain extérieur et nous voulons en profiter le plus possible tout au long de l'été. Nous vous demandons donc de prévoir des vêtements chauds pour vos enfants en cas de journée fraîche et prévoir un imperméable lors des journées pluvieuses pour que votre enfant puisse s'amuser à l'extérieur le plus possible!

Journées pluie



En cas de pluie, les enfants et les animateurs passeront toute la journée dans les chapiteaux et dans le Moulin de Vincennes. Nous priorisons toujours de rester au Parc puisque nous avons accès à la piscine et aux jeux d'eau, il faut donc prévoir des vêtements en conséquence. S'il advenait une semaine complète de pluie ou une journée très pluvieuse, il se peut que les moniteurs et les enfants passent la journée à l'école de la marelle afin d'avoir plus d'espace. Si c'est le cas, un message sera publié sur la page Facebook du Terrain de jeux la veille et le matin même. Les parents seront invités à aller reconduire leurs jeunes directement à l'école de la marelle.

Document santé

Une fiche de santé, où seront inscrits les renseignements concernant les conditions de santé ou d'allergies de l'enfant de même que le nom des personnes à contacter au besoin, sera faite à partir des informations que vous avez données lors de l'inscription officielle de votre enfant. **Si vous croyez que nous devons avoir plus d'informations sur la santé de votre enfant, veuillez communiquer avec nous pour que nous puissions l'ajouter à sa fiche santé.**

Enfant malade

Le terrain de jeux ne pourra pas recevoir ou garder un enfant malade qui nécessite des soins particuliers ou qui présente des symptômes de la COVID-19. Les parents ou tuteurs seront avisés et devront venir chercher l'enfant dans **les 90 minutes suivant l'appel** ou mandater une personne pour les remplacer et en aviser le coordonnateur.

Médicaments



Il est interdit aux animateurs(trices) d'administrer un médicament sans le consentement écrit du parent et la prescription exacte. Il est donc essentiel de compléter et signer la formule d'autorisation que vous trouverez auprès du coordonnateur du terrain de jeux.

Mesures d'urgence

Pour les mesures d'urgence, les moniteurs assureront les premiers soins dans les limites de leurs connaissances et prendront les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de votre enfant.

Transport

Il vous sera toujours demandé une autorisation écrite (courriels priorisés) du parent dans les situations suivantes:

- ✚ Vous autorisez votre enfant à **quitter seul** le terrain de jeux à **une période de la journée pour tout l'été**;
- ✚ Vous autorisez votre enfant à **quitter seul** le terrain de jeux à **une période de la journée pour une semaine ou une journée en particulier**;
- ✚ Vous **mandatez quelqu'un pour venir chercher votre enfant** (parenté, gardienne, etc.) et celui-ci n'est pas inscrit sur la fiche santé.

Il est très important que les parents avisent le terrain de jeux si une personne différente doit venir chercher l'enfant.

Dans le cas où nous n'avons reçu aucune autorisation écrite, aucun enfant ne quittera le parc seul, le tout afin d'assurer la sécurité de votre enfant.

Baignade et jeux d'eau

Au Terrain de jeux de Beaumont, les enfants ont la chance de se baigner et de se rafraîchir aux jeux d'eau tous les jours de l'été. Il y aura un sauveteur en tout temps pour veiller à la sécurité de vos enfants. De plus, les animateurs sont chargés d'accompagner ceux-ci dans l'eau ainsi que de faire la surveillance active près de la piscine.

Il faut comprendre que la baignade au terrain de jeux n'est pas le moment pour que votre enfant apprenne à nager. Nous recommandons donc aux parents de fournir une **veste de sauvetage** permettant à votre enfant d'être en sécurité et de bien s'amuser pendant les périodes de baignade.



Dès la première journée de camp de votre enfant, les sauveteurs procéderont à l'évaluation de la capacité à nager de votre enfant. Si les sauveteurs jugent nécessaire le port d'une veste de sauvetage pour votre enfant, nous vous en aviserons le soir venu et votre enfant devra la porter en tout temps lorsqu'il est dans la piscine. Une réévaluation sera possible au milieu de l'été. **Si votre enfant nage bien, mais que vous préférez qu'il porte une veste de sauvetage en tout temps, veuillez-nous le mentionner et votre enfant n'aura pas à faire le test et portera sa veste en tout temps.**

*Prenez note qu'il n'est pas possible de prêter à votre enfant une veste de sauvetage appartenant à la municipalité. Vous devez donc en fournir une au besoin.

Objets personnels

Les enfants doivent éviter d'apporter des jouets provenant de la maison sauf dans le cadre d'activités spéciales qui seront annoncées par les moniteurs. Nous ne sommes donc pas responsables des objets perdus, brisés ou volés sur les heures de terrain de jeux.

Politique de remboursement

La municipalité n'acceptera aucune annulation ni remboursement sauf dans les cas de forces majeures. Par exemple, un événement exceptionnel auquel on ne peut faire face et pouvant limiter la participation du jeune de façon significative au camp de jour. Une demande écrite devra être adressée au conseil municipal et déposée au responsable du Service des loisirs. Des pièces justificatives pourraient être demandées au besoin.

Les règles au TDJ

Dès la première journée, les moniteurs prendront le temps de bien expliquer les règles du TDJ aux enfants. Nous comptons sur votre collaboration pour que vos enfants respectent ces règles :

- Je respecte les personnes, le matériel et l'environnement
- J'ai un langage approprié
- Je porte mes souliers en tout temps
- Je marche sur le gazon ou aux endroits sans circulation
- Je reste avec mon groupe
- Je n'apporte pas d'objets personnels au Terrain de Jeux (sauf lors d'activités spéciales annoncées par le moniteur)

Mesures disciplinaires

Rapport de comportement : Le rapport de comportement est un document rempli par l'animateur ou le coordonnateur présentant le comportement inadéquat de l'enfant. On y retrouve un espace pour décrire l'événement et le comportement ainsi qu'un espace pour y inscrire la ou les mesures disciplinaires appliquée(s). Durant l'été, tous les rapports de comportements sont classés et gardés au bureau du coordonnateur. Si votre enfant respecte les règles du terrain de jeux et qu'il fonctionne bien, vous ne verrez jamais ces rapports! Cependant, si votre enfant a un écart de conduite, qu'il ne respecte tout simplement pas les règles de vie établies ou qu'il présente des troubles de comportement dérangeant au bon fonctionnement du groupe, le Service des loisirs préconise les mesures disciplinaires suivantes :

| | |
|----------------|--|
| Étape 1 | Avis verbal de la part du moniteur et du coordonnateur. Discussion avec l'enfant et avec le parent. <i>(Donne un coup, est vulgaire, fait de l'intimidation, brise du matériel volontairement...)</i> |
| Étape 2 | Premier avis écrit : Rencontre avec les moniteurs et le parent. Le parent devra signer cet avis. Élaboration d'un système pouvant aider votre enfant afin d'améliorer la situation dans son groupe. (Ex. Tableau récompense, coupon de participation, etc.) <i>(refait un geste pour lequel il a déjà été rencontré, blesse quelqu'un...)</i> |
| Étape 3 | Si la situation ne s'améliore pas, un deuxième avis écrit sera remis aux parents décrivant la situation et l'intervention qui a été faite auprès de l'enfant. Cet avis devra être signé par le parent. Après le deuxième avis écrit, l'enfant sera en suspension pour une journée complète à l'interne et les parents seront rencontrés. |

| | |
|---------|--|
| Étape 4 | Après le troisième avis écrit, l'enfant sera expulsé pour une journée du terrain de jeux et les parents seront rencontrés. |
| Étape 5 | Après 4 avis écrits, l'enfant sera expulsé du terrain de jeux pour le reste de l'été. |

Voici des exemples de comportements jugés inacceptables ou dérangeant par le Service des loisirs qui pourraient entraîner une application accélérée des mesures disciplinaires :

- Violence ;
- Conduite inacceptable ;
- Impolitesse répétée ;
- Sortie du camp sans permission ;
- Langage vulgaire ou inacceptable ;
- Ne participe pas ;
- Lancement d'objets ;
- Objets interdits (iPod, jeux vidéos) ;
- Morsure à autrui ;
- Refus d'obéir aux consignes ;
- Bris de matériel.

L'intérêt du groupe primera toujours sur l'intérêt particulier. C'est dans cette optique que le Service des loisirs traitera toute problématique liée au comportement.

Groupes d'âge et ratios

Les enfants sont séparés en groupes d'âge mixtes et un ratio particulier s'applique pour chacun d'eux.

5 - 6 ans : 1 pour 10 7 ans : 1 pour 12 8 ans : 1 pour 12 9 ans : 1 pour 15 10 - 12 ans : 1 pour 15

Crème solaire

Voici les procédures que nous suivons en ce qui a trait à l'application de la crème solaire :

- + Vous devrez appliquer la crème solaire de votre enfant avant son arrivée au TDJ.
- + Tous les jours, le moniteur de votre enfant allouera des moments pour réappliquer la crème solaire.
- + L'application de la crème solaire se fait en grand groupe seulement.
- + L'équipe d'animation n'est pas autorisée à appliquer de la protection solaire à votre enfant. Votre enfant pourra être jumelé avec un autre pour qu'ils s'aident entre eux et les moniteurs pourront les guider dans l'application de la crème solaire.
- + Prenez note que l'utilisation d'un écran solaire en **vaporisateur** est beaucoup plus facilitante dans le cadre du Terrain de jeux.

D'autres informations bien importantes

1. Identifier les vêtements et autres objets de votre enfant, cela évite les pertes!
2. Prévoir **DEUX collations** pour votre enfant. Une pour le matin, l'autre pour l'après-midi.

3. Prévoir des **repas FROIDS** en tout temps. (Les enfants n'ont pas accès à des micro-ondes).
4. Il est fortement conseillé de faire porter aux enfants une tenue sportive ainsi que des espadrilles ou toute autre chaussure de marche.
5. Votre enfant doit avoir dans son sac de la **crème solaire**, une **bouteille d'eau**, un **chapeau**, un **maillot de bain (VOTRE ENFANT DOIT L'AVOIR SOUS SES VÊTEMENTS À SON ARRIVÉE)**, des sous-vêtements pour après la piscine, une **serviette**, des **sandaes** ou **soulier d'eau**, des **souliers fermés** ainsi que le matériel nécessaire pour la baignade (gilet de sauvetage, sandales, serviette). **À TOUS LES JOURS !!!**

Pour nous joindre :

Page Facebook Terrain de Jeux de Beaumont <https://www.facebook.com/TDJBeaumont>

Coordonnateur du terrain de jeux, **Nunavut** (Cyril Fraser-Laflamme)

Par cellulaire : 581-443-1713 (Moyen de communication à prioriser puisque je suis souvent sur le terrain)

Par téléphone : 418-837-2456 (Pavillon des loisirs)

Par courriel : c.fraserlaflamme@hotmail.com

Responsable du service des loisirs, **Stéphane Canac-Marquis**

Par téléphone : 418-833-3369 poste 228 ou par courriel : scanac-marquis@beaumont-qc.com

Remerciements

Le terrain de jeux tient à offrir ses plus sincères remerciements au Cercle des Fermières de la municipalité de Beaumont et à culture Beaumont pour leur contribution financière. Sans eux, les activités de la programmation 2023 n'auraient pas été possibles.

Merci Beaucoup!